



TOURNONS LA PAGE
Pour l'alternance démocratique
en Afrique



AGIR ENSEMBLE
POUR LES DROITS HUMAINS



CCFD
TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement



un programme conjoint
OMCT **fidh**
Réseau 100 Terres
L'Observatoire pour la
Protection des Défenseurs
des Droits de l'Homme

Guinée : 3 ans de prison fermes pour le militant Oumar Sylla

Le militant Oumar Sylla, alias Foniké Menguè, coordinateur-adjoint de Tournons la Page Guinée et responsable à la mobilisation du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), a été condamné le 10 juin 2021, lors de son procès en appel, à 3 ans de prison ferme pour « communication et divulgation de fausses informations, menaces notamment de violences ou de mort ».

Tournons La Page, Agir ensemble pour les droits humains, l'ACAT-France, la FIDH et l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) dans le cadre de l'**Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme**, le **CRID** et le **CCFD-Terre Solidaire** dénoncent cette condamnation arbitraire qui atteste, une fois de plus, de la criminalisation de l'exercice pacifique des libertés d'expression et de manifestation par les autorités guinéennes, ce qui est très inquiétant et va à l'encontre des textes internationaux protégeant ces libertés et ratifiés par la Guinée, dont le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ratifié le 24 janvier 1978.

C'est également un nouvel exemple du manque d'indépendance de la justice en Guinée.

Plutôt que de répondre aux préoccupations légitimes de la jeunesse guinéenne en termes de respect de la démocratie et de l'État de droit, les autorités guinéennes arrêtent et font condamner les voix dissidentes qui s'élèvent au sein de la société civile. C'est un chemin risqué pour la société dans son ensemble que de stigmatiser toute personne s'opposant à la présidence d'Alpha Condé.

La condamnation en appel d'Oumar Sylla s'appuie sur les charges retenues contre lui lors de sa première incarcération entre avril et août 2020 suite à sa participation à l'émission de grande écoute « Les Grandes Gueules » sur Radio Espace FM, au cours de laquelle il a dénoncé les arrestations arbitraires et les exactions survenues dans la ville de N'Zérékoré le 22 mars 2020 ; charges qui avaient pourtant été abandonnées par la suite.

Arrêté pour la seconde fois le 29 septembre 2020 en pleine rue alors qu'il se rendait à une manifestation organisée par le FNDC pour protester contre la candidature d'Alpha Condé à un troisième mandat, Oumar Sylla a vu sa santé se dégrader en raison des conditions carcérales très difficiles à la prison centrale de Conakry.

Il est déplorable d'assister à ces violations répétées des droits humains et de l'État de droit. Nous continuerons à nous mobiliser pour nos partenaires guinéens ainsi que pour toutes les personnes emprisonnées pour leurs opinions en Guinée, et nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle d'Oumar Sylla et de tous les défenseurs des droits humains et prisonniers politiques en Guinée.

Le 11 juin

Tournons La Page

Agir ensemble pour les droits humains

ACAT-France

FIDH, dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

Organisation mondiale contre la torture (OMCT), dans le cadre de l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme

CRID

CCFD-Terre Solidaire